

Grippe A/H1N1: Faut-il ou non se faire vacciner?

(31/10/2009)



© D.R.

Pourquoi une controverse – chez nous et à l'étranger – autour de la vaccination?

Pas de lobbying pharmaceutique

Des cas graves peu nombreux

Quid des femmes enceintes?

BRUXELLES Elles sortent les griffes à l'évocation des mots secte et fantasmes qui ont été prononcés à propos de leur action.

Marie-Rose Cavalier, Muriel Desclée et Sophie Meulemans ne sont pourtant pas des illuminées. Leur discours en atteste, tout comme l'épais dossier, truffé de références scientifiques, avec lequel elles viennent – rejointes par deux médecins – d'assigner l'État belge en justice pour contester le vaccin et la vaccination contre la grippe A/H1N1.

Leurs avocats, Georges-Henri Beauthier, Philippe Vanlangendonck et Inès Wouters, ont déposé, le mercredi soir du 14 octobre, une citation en référé au tribunal civil de Bruxelles.

À la tête du collectif Initiative citoyenne, aujourd'hui rejoint par 2.000 personnes – dont 50 médecins – les trois femmes entendent susciter le débat, *"pour contrer la pensée unique et les informations alarmistes qui, depuis plusieurs mois, préparent la population à une vaccination massive."*

"Nous ne nous inscrivons pas dans la théorie du complot", insiste Marie-Rose Cavalier. "Ce que nous voulons, c'est obtenir des données honnêtes sur les composants du vaccin et sur leur impact sur la santé, parce qu'aujourd'hui l'information sur la grippe A/H1N1 est devenue de la propagande".

"J'ai été vaccinée à l'âge de 12 ans contre l'hépatite B", explique, de son côté, Sophie Meulemans. "Ma mère a accepté cette vaccination, effrayée par le discours médical. À l'enfant que j'étais, on a fait croire qu'il s'agissait d'une obligation pour que je me laisse faire. Avec pour conséquence que je suis aujourd'hui porteuse d'un handicap, reconnu, d'une trentaine de pour-cent."

"Le bon sens fait défaut dans la manière dont on approche cette grippe", ajoute Muriel Desclée. "Pourquoi n'entend-on pas dire que la vaccination, elle-même, pourrait entraîner une mutation du virus?"

Plaidée hier, l'affaire Initiative citoyenne et Etat belge sera tranchée par le juge dans une semaine environ.

Rosetta Flochon

© La Dernière Heure 2009